

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 mars 2010

OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n° 2386)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 205

présenté par  
M. Gorce, M. Nayrou, M. Baert, M. Cahuzac, M. Muet, M. Launay,  
M. Carcenac, Mme Filippetti, Mme Delaunay, M. Hutin,  
Mme Fourneyron, M. Juanico, M. Dussopt  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 16**

À l'alinéa 9, après le mot :

« État »,

insérer le mot :

« en ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.